Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260409-C2026_054-DE

Conseil métropolitain du 9 avril 2026

Délibération

DGS/SAA
Rapporteur : Mme Appéré N.

C 2026-054 - Administration générale - Sociétés d'Économie Mixte et Sociétés Publiques Locales - Désignation de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

La séance est ouverte à 20h05.

Présents : Mme Appéré N. Présidente, M. Dehaese O., M. Huaumé Y., Mme Faucheux V., M. Sémeril S., Mme Vincent S., M. Pollet M., Mme Boukhenoufa F., M. Chapellon D., Mme Louapre F., M. Puil H., M. Morvan F., Mme Armand R., M. Amiot J., M. Pinault P., Mme Zamord P., Mme Duffaud L., M. Prizé L., Mme Rouillard S., M. Roullier O., Mme Billard A., M. Depouez H., M. Desmots X., M. Guéret S., M. Hervé M., M. Le Blond G., M. Le Borgne V., M. Morel C., Mme Parmentier M., Mme Remoissenet L., M. Savignac J., Mme Sonnet C., M. Collet S., M. Denis G., M. Du Mottay E., M. Houssin J., Mme Kerauffret V., M. Labbé S., M. Le Meut P., M. Lesné B., M. Prigent A., M. Ruiz H., Mme Compain B., M. Roullé P., Mme Trochu C., M. Jolivet T., M. Brochain F., M. Renoux T., M. Paulet R., M. Vaugon P., M. Gaignerie J., Mme Lerussard S., Mme Gobaille F., Mme Fraslin E., M. Cressard A., M. Sicot P., M. Christel P., Mme Casacuberta Palmada M., Mme Hesry C., M. Travers D., Mme Papillion C., Mme Boisnard K., Mme Brièro L., M. Chauvin B., Mme Gasté C., M. Cochaud Y., M. Depeige P., M. Fouillère C., M. Le Gall P., M. Le Borgne D., M. Cherel L., M. Brouard M., M. Herbst V., Mme Tudal A., M. Le Frêche A., Mme Karaman S., M. Monnier J., Mme Moinet-Tranvaux V., M. Zeroukhi M., Mme Tual A., Mme Andro R., Mme Rougier G., Mme Bouteiller A., M. Guinard A., Mme Saint Honoré A., M. Claudon B., Mme Tébessi A., Mme Vallée P., M. Lemaitre J., M. Boucher N., M. Nadesan Y., Mme Gandon C., M. Theurier M., M. Poujol R., Mme Chevalier M., Mme Sahbi Tollemer M., Mme Robin V., Mme Tonon S., M. Godefroy F., Mme Koch L., Mme Birault Souchez C., M. Bayard V., M. Beaufils L., Mme Mesmeur M., Mme Lénée-Corrèze M., Mme Dera Illa Salifou N., Mme Huteau A., M. Guénin--Queyrard L..

Ont donné procuration : M. Compagnon C. à Mme Gandon C., Mme Komokoli R. à M. Bayard V..

Absent/Excusé : Mme Dhalluin A..

Le quorum s'élève à 39 et est atteint.

M. Huaumé Y. est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 3 avril 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à décision ont bien été remplies.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260409-C2026_054-DE

La séance est levée à 22h15.

***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1426-1, L. 1521-1 à L 1523-3, L 1524-5, L. 2121-21 et R. 1524-3 ;
Vu l'article L 1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des Sociétés publiques locales ;
Vu le Code de Commerce ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;
Vu la loi n° 2010-559 du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales ;
Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 pour la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ;
Vu la circulaire ministérielle du 29 avril 2011 relative au régime juridique des SPL et SPLA ;
Vu la délibération n° C 2026-031 du 9 avril 2026 relative à l'installation du Conseil métropolitain ;
Vu les statuts des Sociétés d'Économie Mixte et Sociétés Publiques Locales.

EXPOSÉ

Rennes Métropole est actionnaire de plusieurs Sociétés d'Économie Mixte (SEM) et Sociétés Publiques Locales (SPL). À ce titre, et conformément aux statuts des sociétés, Rennes Métropole dispose d'une représentation aux assemblées générales et aux conseils d'administration de ces dernières.

Le renouvellement des membres du Conseil métropolitain implique donc de procéder à de nouvelles désignations de ses représentants au sein des Sociétés d'Économie Mixte et Sociétés Publiques Locales.

La liste des SEM et SPL et les candidats proposés sont annexés à la présente délibération.

Les candidats autres que ceux qui ont été proposés sont invités à se faire connaître.

Pour ces désignations, l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le vote à main levée dès lors que le Conseil métropolitain se prononce en ce sens à l'unanimité et qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose. Ces conditions étant réunies en l'espèce, il est proposé au Conseil métropolitain de décider d'adopter le vote à main levée.

***

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

Par 64 voix pour
12 abstentions : M. Ruiz, Mme Compain, Mme Fraslin, M. Cressard, M. Compagnon, Mme Komokoli, M. Lemaitre, M. Boucher, Mme Gandon, M. Bayard, Mme Mesmeur, M. Guénin--Queyrard
34 conseiller(e)s ne prenant pas part au vote : M. Olivier Dehaese, M. Yann Huaumé, Mme Valérie Faucheux, M. Sébastien Sémeril, M. Matthieu Pollet, M. Didier Chapellon, Mme Françoise Louapre, M. Honoré Puil, M. Franck Morvan, Mme Régine Armand, M. Justin Amiot, M. Pascal Pinault, M. Laurent Prizé, Mme Soazig Rouillard, Mme Armelle Billard, M. Sébastien Guéret, M. Marc Hervé, Mme Mélina Parmentier, M. Jean-Pierre Savignac, Mme Claire Sonnet, M. Sébastien Collet, M. Eric Du Mottay, M. Stéphane Labbé, M. Bruno Lesné, M. Patrick Roullé, M. Raymond Paulet, M. Yannick Cochaud, M. Patrice Depeige, M. David Le Borgne, Mme Vanessa Moinet-Tranvaux, M. Benoît Claudon, M. Romain Poujol, Mme Sélène Tonon, M. François-Eric Godefroy

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260409-C2026_054-DE

- d’adopter le vote à main levée ;

- de procéder à la désignation des représentants de Rennes Métropole dans les Sociétés d'Économie Mixte et Sociétés Publiques Locales tels que proposés en annexe de la délibération ;

- d'autoriser les représentants de Rennes Métropole désignés dans les sociétés d’économie mixte et sociétés publiques locales à accepter dans celles-ci tous mandats spéciaux et toutes fonctions, dont la fonction de Président du conseil d’administration.

Publiée conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-25, et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site metropole.rennes.fr.

Le Secrétaire de séance,

Yann HUAUME
Elu Yann HUAUME 2ème
Vice-Président
Signé le : 13 avr. 2026

Yann HUAUMÉ

La Présidente,

Nathalie APPERE
Présidente
Signé le : 11 avr. 2026

Nathalie APPÉRÉ

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260409-C2026_054-DE

Désignations dans les Sociétés d'Économie Mixte et Sociétés Publiques Locales

Libellé	Fonction	Candidats proposés
SAEM Rennes Cité Média	Représentant au CA et à l'AG	Matthieu Pollet
	Représentant au CA	Claire Sonnet
	Représentant au CA	Hervé Dépouez
SEM Citédia Services	Représentant au CA et à l'AG	Pascal Pinault
	Représentant au CA	Valérie Faucheux
	Représentant au CA	Matthieu Pollet
SEM Terre et Toit (ex SADIV)	Représentant	Olivier Dehaese
SEM Territoires et Développement	Représentant au CA et à l'AG	Marc Hervé
	Représentant au CA	Yannick Cochaud
	Représentant au CA	Romain Poujol
	Représentant au CA	Olivier Dehaese
SEML Energ'iv	Représentant au CA et à l'AG	Patrice Depeige
Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) pour la modernisation, le développement et l'exploitation du Réseau de Chaleur de Rennes Sud	Administrateur et Président	Olivier Dehaese
	Administrateur	Soazig Rouillard
	Administrateur	Patrice Depeige
	Administrateur	Raymond Paulet
SPL Citédia Métropole	Représentant au CA et à l'AG	Sébastien Sémeril
	Représentant au CA	Matthieu Pollet
	Représentant au CA	Stéphane Labbé
	Représentant au CA	Pascal Pinault
	Représentant au CA	Valérie Faucheux
SPL Destination Rennes	Représentant au CA et à l'AG	Matthieu Pollet
	Représentant au CA	Vanessa Moinet
	Représentant au CA	Franck Morvan
	Représentant au CA	Selene Tonon
	Représentant au CA	Justin Amiot
	Représentant au CA	Mélina Parmentier
	Représentant au CA	Laurent Prizé
	Représentant au CA	Romain Poujol
	Représentant au CA	Sébastien Sémeril

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-243500139-20260409-C2026_054-DE

SPL Eau du Bassin Rennais	Représentant au CA et à l'AG	Françoise Louapre
	Représentant au CA	Sébastien Gueret
	Représentant au CA	Didier Chapellon
SPL Territoires Publics	Représentant au CA et à l'AG	Olivier Dehaese
	Représentant au CA	Eric du Mottay
	Représentant au CA	Honoré Puil
	Représentant au CA	Sébastien Sémeril
	Représentant au CA	Soazig Rouillard
	Représentant au CA	Armelle Billard
	Représentant au CA	Marc Hervé
	Représentant au CA	Valérie Faucheux
	Représentant au CA	David Le Borgne
	Représentant au CA	Jean-Pierre Savignac
SPL Trajectoires (ex SEMTCAR)	Représentant au CA et à l'AG	Valérie Faucheux
	Représentant au CA et à l'AG	Pascal Pinault
	Représentant au CA et à l'AG	Bruno Lesné
	Représentant au CA et à l'AG	Patrick Roullé
	Représentant au CA et à l'AG	Yann Huaumé
	Représentant au CA	Benoit Claudon
	Représentant au CA	Régine Armand
	Représentant au CA	Laurent Prizé
	Représentant au CA	Sébastien Collet
SPL ViaSilva	Représentant au CA et à l'AG	Jean-Pierre Savignac
	Représentant au CA	Olivier Dehaese
	Représentant au CA	Justin Amiot
	Représentant au CA	François-Eric Godefroy
	Représentant au CA	Marc Hervé
	Représentant au CA	Honoré Puil
	Représentant au CA	Sébastien Sémeril
	Représentant au CA	Valérie Faucheux
Société Publique Locale Opérateur Breton de Tiers Financement	Représentant à l'AG et au CA	Soazig Rouillard